



SOCIÉTÉ

MONACO COLLECTIF HUMANITAIRE : 300 ENFANTS OPÉRÉS

La petite malienne Fanta Coulibaly, âgée de quatre ans, est le 300^{ème} enfant opéré grâce au Monaco Collectif Humanitaire (MCH). Le 26 juillet, au lendemain de son opération au centre cardio-thoracique de Monaco, elle a reçu la visite de l'ambassadeur du collectif, le footballeur Olivier Giroud, et du docteur François Bourlon, cardio-pédiatre. Fanta a bénéficié d'une chaîne de solidarité lui ayant permis de recevoir des soins adaptés à sa cardiopathie non opérable dans son pays. Totalement guérie, elle pourra prochainement rentrer chez elle et retrouver sa famille. Cette fin juillet était une fête pour tous les bénévoles du collectif réunis

par la direction de la coopération internationale qui chapeaute le projet. Cinq autres enfants, âgés de 2 à 4 ans, originaires du Sénégal, du Niger et du Mali étaient également présents. Le joueur d'Arsenal et de l'équipe de France Olivier Giroud a profité de cette occasion pour signaler qu'il lancerait prochainement une nouvelle campagne de crowdfunding, de financement participatif donc, au travers de ses réseaux sociaux pour soutenir le projet. Créé en 2008, le MCH avait initialement pour objet d'opérer en Principauté 50 enfants dont les pathologies cardiaques et parfois orthopédiques, n'étaient pas opérables dans leur pays d'origine. **A.-S.F.**

SOCIÉTÉ

CONSULTATION EN LIGNE DES REGISTRES ANCIENS

Depuis le 20 juillet, les actes de plus de 100 ans (naissance, mariage, décès) sont consultables en ligne à partir du site internet de la mairie de Monaco. C'est en 2005 que le service de l'Etat civil a débuté un travail titanesque de numérisation de l'intégralité des actes. Ceux répertoriés depuis 1900 sont donc totalement indexés. Reste maintenant la numérisation des actes de naissance, décès et mariage réalisés entre 1546 pour le plus ancien, et 1900. « Ce nouvel outil de consultation des actes en ligne, qui s'inscrit dans la volonté de poursuivre la modernisation de l'administration communale, est pratique et rapide. De plus, il limite les déplacements pour les personnes souhaitant consulter les anciens registres d'Etat civil » a commenté la mairie de Monaco. **A.-S.F.**